



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 16 avril 2018

Mise à disposition du public durant 15 jours du dossier de mise en compatibilité du PLU de Saint-Leu

Le projet d'ouverture et l'exploitation d'une carrière au lieu-dit « Ravine du Trou » à Saint-Leu a été qualifié projet d'intérêt général le 31 juillet 2017. L'État engage la procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Leu, conformément aux dispositions réglementaires.

Ainsi, le Préfet de La Réunion a décidé d'organiser une concertation préalable, conformément à l'article L121-17 du code de l'environnement, sous la forme d'une mise à disposition électronique du public du dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Leu.

Durant la période du 2 mai au 17 mai 2018, les citoyens sont invités à prendre connaissance du dossier disponible sur le site de la préfecture (www.reunion.gouv.fr) et, pour ceux qui le souhaitent, s'exprimer sous la forme de dépositions sur formulaires électroniques.

Le bilan de la concertation sera rendu public.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

